

Angers 2013 prix national de la construction bois pour so'BOIS



Le salon de la maison bois d'Angers, la Mecque de la construction bois, a une nouvelle fois récompensé BM architectes déjà lauréat en 2012. Cette année c'est leur marque so'BOIS qui a reçu le prix national de la construction bois.

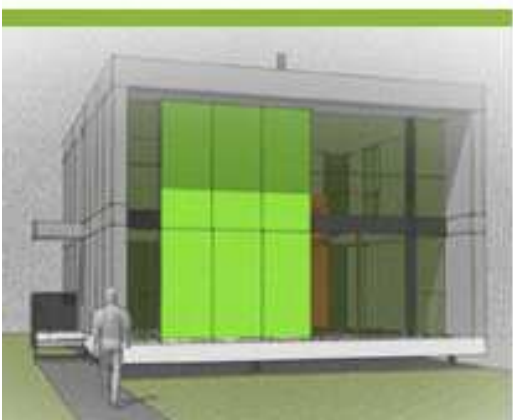
C'est la maison CUBE construite en Essonne (91) qui a emporté les suffrages parmi plus de 30 projets présentés dans la catégorie logements individuels d'une surface jusqu'à 120 m². Implantée sur un petit terrain de 400 m², cette maison construite en six mois, est labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation d'énergie) pour un coût global de 260 K€ TTC (hors crédits d'impôts). La surface construite est de 115 m² alors que le ressenti pour 80% des visiteurs est de 140 m². Le propriétaire souhaitait une construction performante et contemporaine, adaptée à la location, avec un faible impact environnemental. Il va profiter des avantages fiscaux de la loi Duflot qui vont lui permettre de récupérer 60 K€ sur dix ans.

La FAISABILITE comme outil d'aide à la décision

La faisabilité est le premier pas dans la concrétisation de votre projet. C'est une étape incontournable de validation par un professionnel des conditions techniques, financières et règlementaires.

OFFRE SPECIALE >

Du 15 novembre 2013 au 15 Janvier 2014, so'BOIS vous offre la FAISABILITE de votre projet*.



Dans son souci de qualité et de service so'BOIS a souhaité confier cette mission à un architecte partenaire de votre région, sélectionné pour ses compétences en matière d'habitat, d'environnement et d'économie d'énergie. Il sera le garant de la qualité de votre projet. La faisabilité vous permettra de vous projeter dans votre future maison dans le respect de vos attentes. Vous disposerez d'un dossier comprenant les analyses de:

Vos demandes : programme souhaité, type de logements, équipements, budget.

Le site et son environnement : topographie, orientation, végétation, bâtis voisins, nuisances éventuelles.

L'analyse du règlement d'urbanisme : lecture des articles du règlement, compatibilité avec l'architecture bois contemporaine.

Sur ces bases, une proposition d'implantation de votre future maison so'BOIS sur votre terrain vous sera proposée accompagnée d'un budget prévisionnel.

Pour la réalisation de la FAISABILITE merci de nous communiquer l'adresse et le plan de cadastre de votre terrain (www.cadastre.gouv.fr), des photos représentatives, votre programme (nombre de pièces souhaitées, type de modèle), votre budget. Sous un délai d'une semaine vous recevrez votre dossier de FAISABILITE.

* Dans le cas d'un dépôt de demande de permis de construire avec so'BOIS, la FAISABILITE, d'une valeur de 360 €, vous sera remboursée.